



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/2003/2
22 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS

Soixante et unième session

7-10 octobre 2003

ÉVOLUTION DU MARCHÉ EN 2003 ET PERSPECTIVES POUR 2004

(Point 3 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient le calendrier du débat sur les marchés des produits forestiers et des travaux de rédaction d'un compte rendu sur la situation du marché. Cette année, l'accent sera mis sur les questions liées à la dendroénergie. On s'interrogera aussi sur les problèmes que pose l'abattage illégal, du point de vue des marchés. Les délégations sont priées de présenter leurs exposés écrits sur le marché et les prévisions pour les produits forestiers dans les délais requis. Le Comité est invité à:

- Examiner l'évolution des marchés des produits forestiers;
- Rédiger un compte rendu sur le marché qui sera publié après la session; et
- Formuler des commentaires sur le projet d'Analyse annuelle des marchés des produits forestiers, 2002-2004.

INTRODUCTION

1. Le débat annuel sur le marché qui a lieu dans le cadre de la session du Comité du bois de la CEE-ONU porte principalement sur l'évolution des marchés et des politiques dans la région de la CEE-ONU (Europe, Amérique du Nord et Communauté des États indépendants). Le thème retenu pour 2003 est celui des effets des politiques dendroénergétiques sur le marché: cette question est ressortie d'une discussion animée l'année précédente et est effectivement au cœur de l'actualité dans toute la région, aussi bien chez les décideurs politiques que dans les instances compétentes en matière de marché.

2. Ces dernières années, un effort considérable a été fait pour rendre plus explicite le lien entre marchés des produits forestiers, méthodes durables d'aménagement forestier et politiques des pouvoirs publics. Le Séminaire sur les stratégies relatives à l'utilisation rationnelle du bois (séminaire du Comité du bois tenu en Roumanie en mars 2003) a été l'occasion de se pencher sur les incidences de l'évolution des marchés sur les politiques.

3. Ce débat a pour but d'obtenir, à partir des connaissances des experts, une image complète et à jour de la situation et des perspectives à court terme, mais aussi de servir de cadre à un examen régulier, orienté vers l'action, des questions touchant aux marchés des produits forestiers. Cette année encore, les discussions conserveront leur perspective intersectorielle et il sera donc aussi question de secteurs extérieurs, tels l'énergie, l'environnement ou le commerce, ayant une influence notable sur le secteur forestier ou avec lesquels le secteur forestier peut utilement faire l'objet d'un débat politique intersectoriel. Exceptionnellement, un nouveau thème a été introduit, à la suggestion de l'Équipe de spécialistes ONU-CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers: la question – récurrente dans les débats actuels – de l'application de la législation, de la gestion des affaires publiques et du commerce dans le domaine des produits forestiers. Les débats sur ce point s'appuieront sur un document de travail établi par certains membres de l'Équipe.

4. L'examen et l'analyse des marchés des produits forestiers ont toujours occupé une place centrale dans les activités du Comité du bois et se sont vu accorder le rang de priorité le plus élevé dans le dernier examen stratégique du programme de travail intégré. Les travaux du Comité s'appuient sur les faits et les analyses que lui fournissent les pays, sous la forme de statistiques et de rapports concernant la situation du marché, ainsi que sur les données transmises par le secrétariat à partir de la base de données relative au bois et dans des publications régulières, notamment la revue annuelle des marchés des produits forestiers et le bulletin prévisionnel.

5. Le présent document est divisé en quatre parties:

- Calendrier et organisation du débat sur le marché;
- Rédaction du compte rendu du Comité sur le marché;
- Contributions au débat sur le marché:
 - Invitation des pays à établir des exposés sur le marché;
 - Analyse annuelle des marchés des produits forestiers, 2002-2004;
 - Activités de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers;
- Bilan du débat du Comité du bois sur le marché.

CALENDRIER ET ORGANISATION DU DÉBAT SUR LE MARCHÉ

6. Le débat annuel sur le marché prévu dans le cadre de la session du Comité du bois devrait débiter dans l'après-midi du 7 octobre 2003 et se poursuivre tout au long de la journée du 8 octobre afin que les discussions puissent être suffisamment approfondies et que tout l'éventail des questions touchant aux marchés des produits forestiers puisse être couvert. À chaque session, le débat est placé sous le signe d'un thème particulier. Cette année, le thème choisi, parce qu'il avait suscité de vifs débats en 2002, sera les effets des politiques dendroénergétiques sur le marché. Il est en lien direct avec le Forum de politique générale (forêts, bois et énergie), qui fait l'objet du point 2 de l'ordre du jour et est décrit dans une autre note du secrétariat (TIM/2003/1). Ledit Forum s'ouvrira pendant la séance du matin du 7 octobre et sera axé dans l'après-midi du même jour sur les aspects ayant davantage trait aux marchés.

7. La présentation de chaque secteur du marché des produits forestiers commencera par une analyse qui permettra de comparer les évolutions observées dans les trois sous-régions (la CEI, l'Europe et l'Amérique du Nord) – analyse fondée sur les réponses au questionnaire du Comité du bois sur les prévisions pour 2003-2004 ainsi que sur les conclusions figurant dans le projet d'analyse annuelle des marchés des produits forestiers, 2002-2004. Les présentations du secrétariat et des membres de l'Équipe de spécialistes ONU-CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers seront suivies par des exposés d'experts sur chaque secteur. Les participants seront alors invités à faire part de leurs vues sur l'évolution et les tendances constatées. Les résultats du débat seront repris dans le compte rendu du Comité sur le marché ainsi que dans le projet final d'analyse annuelle des marchés des produits forestiers, 2002-2004.

8. Le calendrier ci-après pourra être modifié en fonction de la durée des délibérations par secteur de marché. Une liste des orateurs et un calendrier plus détaillé seront communiqués lors de la session.

Mardi 7 octobre

- 15 heures Ouverture du débat sur le marché par un exposé liminaire sur les aspects de la consommation et des échanges d'énergie provenant du bois (dendroénergie), qui sont liés au marché. Le thème du débat, à savoir les effets des politiques dendroénergétiques sur le marché, sera aussi abordé tout au long des présentations et débats qui suivront. Les autres sujets abordés dans l'après-midi du mardi seront:
- a. Les effets des politiques dendroénergétiques sur le marché
 - b. La matière première bois, y compris le bois de chauffage
 - c. Tableau général de la conjoncture économique dans la région de la CEE-ONU
- 18 heures Fin de la séance de l'après-midi consacrée au débat sur le marché

Mercredi 8 octobre (suite du débat sur le marché)

- 10 heures
- d. Application de la législation, gestion des affaires publiques et commerce dans le domaine des produits forestiers
 - e. Marché des produits forestiers certifiés
 - f. Marché des produits ligneux à valeur ajoutée

- g. Évolution du marché des sciages résineux
 - h. Évolution du marché des sciages feuillus (feuillus des zones tempérées)
 - i. Marché des bois tropicaux
 - j. Marché des panneaux dérivés du bois
 - k. Évolution du marché du papier, du carton et de la pâte de bois
- Bilan du débat et choix du thème pour l'année 2004

18 heures Fin de la séance de l'après-midi. Une pause aura lieu de 13 heures à 15 heures pour le déjeuner.

RÉDACTION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ SUR LE MARCHÉ

9. Le calendrier ci-après est proposé pour la rédaction et l'adoption du compte rendu sur le marché, ainsi que pour la publication d'un communiqué de presse:

Vendredi 10 octobre

10 heures Le comité de rédaction élabore un compte rendu sur la base d'un projet du secrétariat. Cette année, le comité de rédaction bénéficiera de services d'interprétation complets.

11 h 30 Fin des travaux du comité de rédaction

Après-midi Présentation du projet de compte rendu pour approbation par le Comité du bois en séance plénière. Faute de temps pour en assurer la traduction, le compte rendu sera disponible uniquement en anglais.

Semaine suivante Publication du compte rendu sous la forme d'un communiqué de presse ainsi que sur le site Web du Comité, avec un tableau récapitulatif des prévisions régionales des marchés pour 2003 et 2004.

10. Le compte rendu sur le marché sera publié après la session en même temps que des tableaux complets par secteur portant sur les prévisions nationales et le tout sera disponible sur le site Web du Comité. La version électronique des exposés présentés au cours du débat sur le marché sera également téléchargée sur le site Web après la session. Les prévisions et informations issues du débat sur le marché et les exposés des pays sur les marchés seront mis à profit au moment de l'actualisation et de la finalisation de l'Analyse annuelle des marchés des produits forestiers, 2002-2004 (voir plus loin).

11. Dans le passé, les pays suivants ont siégé au comité de rédaction: Allemagne, Autriche, Canada, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suède. Cependant, tout autre pays qui le souhaiterait peut participer aux travaux du comité, surtout cette année, puisque des services d'interprétation simultanée sont disponibles. Comme d'ordinaire, le comité de rédaction disposera d'un projet de compte rendu sur le marché établi par le secrétariat. Ledit projet est rédigé le mercredi soir, de sorte que des versions en anglais, en français et en russe en seront disponibles le jeudi après-midi.

CONTRIBUTIONS AU DÉBAT SUR LE MARCHÉ

Invitation à préparer des exposés sur le marché

12. Qu'ils soient sous forme électronique ou écrite, les exposés des pays sur le marché sont indispensables à un débat fructueux car ils sont le seul moyen de veiller à ce que les délégations et le secrétariat soient dûment informés de l'évolution des marchés des différents pays, étant donné que, faute de temps, les pays ne pourront pas tous faire état de la situation pendant le débat. Ces exposés doivent parvenir au secrétariat le **19 septembre 2003** au plus tard, par courrier électronique, et ils seront affichés sur le site Web du comité. Des suggestions pour leur présentation et les modalités d'envoi seront adressées aux délégations et affichées sur le site Web. L'attention des délégations est appelée sur les notes explicatives de l'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/2003/1) concernant le point 3.

13. Il est rappelé en particulier que les délégations doivent avoir envoyé au secrétariat, pour qu'ils lui parviennent au plus tard le 19 septembre 2003, 120 exemplaires de leur exposé écrit sur l'évolution du marché des produits forestiers dans leur pays. Les délégations qui ne peuvent pas expédier les 120 exemplaires avant la date limite sont priées de les apporter à Genève et de les remettre au secrétariat avant le début de la session, le 7 octobre. Cependant, pour son information et pour pouvoir afficher les exposés sur le site Web, le secrétariat doit impérativement en recevoir la version électronique (ou, en dernier ressort, un exemplaire par télécopie) avant la date limite (il est à noter que les exposés ne peuvent pas être photocopiés pendant la session), à l'adresse suivante:

Section du bois
Division du développement du commerce et du bois
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10 (Suisse)
Téléphone: +41 22 917 2874
Fax: +41 22 917 0041
Adresse électronique: info.timber@unece.org.

14. Comme cela a déjà été mentionné, le Comité du bois accorde une haute priorité à l'«étude de l'évolution des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme» (09(B).1.3, priorité 2 du programme de travail) et à la «collecte des statistiques et publication du *Bulletin du bois*» (priorité 1 du programme de travail). La mesure dans laquelle le secrétariat pourra s'acquitter de ces mandats très importants dépendra directement de la promptitude et de l'exhaustivité des réponses aux questionnaires, tels qu'ils ont été mis au point et approuvés par les pays membres. Il est rappelé aux délégations que la date limite pour l'envoi des réponses au Questionnaire du Comité du bois est le **12 septembre 2003**: elles sont donc priées de veiller au respect des délais fixés.

15. Il sera impossible d'établir les statistiques et les rapports du Comité à temps pour la session si les prévisions ne sont pas toutes reçues avant cette date. Par nature, les données requises pour le débat sur le marché (prévisions pour l'année en cours et l'année suivante) ne peuvent pas reposer sur un état complet des connaissances, à la différence des données historiques demandées par exemple au moyen du Questionnaire sur le secteur forestier. Il est donc tenu compte du fait que les chiffres communiqués par les correspondants nationaux sont des

estimations. Lorsqu'il utilise ces prévisions, le secrétariat en reconnaît systématiquement le caractère estimatif et prend en compte la date à laquelle elles ont été faites de manière à éviter tout malentendu. La participation de tous les pays est importante et appréciée.

Analyse annuelle des marchés des produits forestiers, 2002-2004

16. La rédaction de la publication annuelle sur les marchés des produits forestiers connaîtra un changement majeur en 2003, comme prévu par le Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts (TIM/EFC/WP.2/2003/8, par. 9). L'Analyse annuelle des marchés des produits forestiers, 2002-2004, pourra être consultée sous forme de *projet* et en langue anglaise sur le site Web du Comité du bois (<http://www.unece.org/trade/timber>) avant la session. Ce document doit servir de document de travail pour le débat sur le marché. Afin que les représentants puissent prendre connaissance de son contenu en temps voulu, il est chargé sur le site Web du Comité et les commentaires des délégations sur les conclusions qui figurent dans le projet sont les bienvenus. Dans la mesure du possible, puisque seule une version intégrale en anglais est disponible, un résumé analytique sera affiché sur le site Web et sera également mis à disposition dans les trois langues en salle de réunion. La publication sera révisée à la lumière du débat qu'aura eu le Comité et sera finalisée d'ici à la fin de l'année.

17. Les délégations constateront que d'anciens chapitres spéciaux de la *Revue annuelle du marché* ont été déplacés pour être intégrés à une autre série de publications, à savoir les *Documents de travail de Genève consacrés au bois et à la forêt* (CEE-ONU/FAO). Il est prévu que certains de leurs auteurs feront des exposés pendant le débat sur le marché. Toutes observations que les délégations voudraient communiquer au secrétariat au sujet de l'Analyse annuelle seront les bienvenues, en particulier maintenant que cette nouvelle méthode d'établissement de la publication a été adoptée.

Activités de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers

18. L'Équipe tiendra sa troisième réunion juste avant la session du Comité, du 6 au 8 octobre 2003, et ses membres participeront au débat du Comité sur le marché les 7 et 8 octobre 2003. Le Comité sera informé des résultats de la réunion de l'Équipe (au titre du point 7 de l'ordre du jour provisoire).

BILAN DU DÉBAT DU COMITÉ DU BOIS SUR LE MARCHÉ

19. Ultérieurement, avant la fin de l'année 2003, le programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE/ONU et de la Commission européenne des forêts de la FAO, y compris le débat sur le marché, fera l'objet d'un examen stratégique périodique (voir le document TIM/2003/7), auquel toutes les parties prenantes seront invitées à contribuer. Il semble toutefois judicieux de profiter de la session du Comité pour inviter les participants à communiquer sans attendre les observations qu'ils ont à faire concernant les objectifs des discussions qui ont eu lieu et l'organisation du débat.

20. ***En conséquence, les délégations sont invitées à présenter brièvement le bilan qu'elles dressent du débat sur le marché, afin que cela soit pris en compte pour l'examen stratégique.***
